

SOMMET



Récifs pour les Quinze à Biarritz

La réunion des 13 et 14 octobre sur la côte basque permettra-t-elle de désensabler l'Union ? Pas sûr. D'autant que le programme de la présidence française est chargé et sujet à polémiques

Sur le constat, tout le monde est d'accord : l'Union européenne ne pourra pas fonctionner à 27 comme à 15. Mais les négociations sur la réforme des institutions, lancées en février dernier, n'ont, depuis cette date, pratiquement pas avancé d'un pouce. Censé, à l'origine, fournir l'occasion d'un bilan d'étape, le sommet qui se tien-

dra à Biarritz les 13 et 14 octobre permettra-t-il de sortir de l'ornière ? C'est en tout cas ce qu'espère la présidence française. « Ce sera la première fois, dit-on à Paris, que les chefs d'Etat et de gouvernement se saisiront directement du sujet. On verra alors s'ils sont disposés à faire preuve d'ouverture. » En attendant, l'objectif est toujours, en principe, d'arriver à un

accord lors du sommet de Nice des 7 et 8 décembre. Deux dossiers, sur les quatre qui figurent à l'ordre du jour, sont pratiquement bloqués par le bras de fer qui oppose les « petits » pays aux « grands ». Le désaccord porte, d'une part, sur la composition de la Commission et, d'autre part, sur ce que les eurocrates appellent dans leur jargon la « pondération » des voix, c'est-

à-dire le poids respectif des différents Etats lors des votes à la majorité. Actuellement, les plus petits désignent chacun un commissaire et les plus grands (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, France), deux. Si la règle reste inchangée dans une Europe à 27, la Commission ressemblera plus à une assemblée qu'à un gouvernement. Plusieurs des grands pays, dont la

Le sommet de Santa Maria da Feira, au Portugal, le 19 juin 2000. Dans le sillage du débat constitutionnel amorcé ces derniers mois, une réforme ambitieuse des institutions de l'Union verra - peut-être - le jour.

France, voudraient limiter le nombre de commissaires à 20. Mais cela signifie que tous les Etats ne seraient plus alors représentés en permanence à Bruxelles. Ce à quoi les « petits » s'opposent catégoriquement. Ils suffisent, disent-ils, que les « grands » abandonnent leur second commissaire... Les Etats les plus peuplés demandent par ailleurs qu'il soit davantage tenu compte, lors des

La Charte du citoyen européen

À Biarritz, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ne se borneront pas à faire de la « plomberie institutionnelle ». Ils devraient aussi prendre un peu de hauteur en adoptant la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le texte a été élaboré par une « convention » d'une soixantaine de membres, placée sous la présidence de l'ancien président allemand Roman Herzog. Cet aréopage, qui comprenait notamment des représentants personnels de chacun des dirigeants européens, a consulté, en neuf mois, plus de 70 associations de défense des

droits de l'homme, syndicats, Eglises, etc. Pour finalement aboutir à un catalogue de droits civils, politiques et sociaux regroupés autour de six grandes valeurs : les libertés, la dignité, l'égalité, la solidarité, la citoyenneté et la justice. Il a bien sûr fallu tenir compte des différences de culture et de sensibilité dans une Europe plurielle où chaque peuple reste jaloux de ses particularismes. Jusqu'au début du mois de septembre, la Grande-Bretagne et l'Irlande refusaient catégoriquement que les droits sociaux, comme le droit de grève ou le droit syndical, figurent dans le

texte. Elles ont finalement accepté de franchir le pas après avoir obtenu l'assurance que la Charte n'aurait qu'une valeur politique. Officiellement proclamée lors du sommet de Nice, elle n'aura pas force exécutoire et ne pourra donc être invoquée devant les tribunaux. Sauf, bien sûr, si elle devenait un jour le préambule d'une Constitution européenne... Une autre polémique, opposant cette fois la France aux parlementaires conservateurs et démocrates-chrétiens du Parti populaire européen, a failli retarder, à la dernière minute, l'adoption du texte. Ces députés tenaient à ce

qu'il soit fait allusion, dans le préambule, à l'« héritage religieux » de l'Europe. Une initiative qui a provoqué un tollé à Paris. C'est Lionel Jospin qui est monté au créneau, téléphonant personnellement à Roman Herzog pour lui dire que la France, « république laïque », ne signerait pas dans ces conditions. Une formule de compromis a finalement été trouvée, in extremis, par le juriste Guy Braibant, représentant du gouvernement français à la « convention », qui a suggéré de remplacer « héritage religieux » par « patrimoine spirituel et moral ». ● D.L.

votes à la majorité, de leur poids démographique. En faisant valoir que dans une Europe à 27, si l'on ne modifie pas le mécanisme actuel, une toute petite moitié de la population (50,2 % selon les calculs des spécialistes) pourra imposer ses choix. Et, surtout, qu'une infime minorité (10,5 %) y disposera de facto d'un droit de veto.

A ce premier clivage, entre poids lourds et poids plume, s'en ajoute un autre, entre ceux qui veulent plus d'Europe et ceux qui trouvent qu'il y en a déjà bien assez. Cette fois, c'est l'extension du vote à la majorité qualifiée qui est au cœur du débat. Il s'agit d'abandonner, dans un certain nombre de domaines, la règle de l'unanimité. Sur le principe, tout le monde est à peu près d'accord. Mais, lorsqu'on en vient à dresser la liste des questions qui pourraient être concernées par cette réforme, c'est une autre histoire... La Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark refusent d'abandonner leur droit de veto sur des sujets tels que la fiscalité ou les affaires sociales. La France insiste, de son côté, pour que la règle de l'unani-

mité soit conservée pour tout ce qui touche au droit d'asile, à l'immigration et à la police, ainsi qu'au commerce audiovisuel. Une position que partagent en partie l'Espagne, la Grèce et l'Autriche. Quant aux Allemands, ils veulent bien du vote à la majorité, à la condition d'avoir le feu vert des Länder.

Dernière question à l'ordre du jour : l'assouplissement des « coopérations renforcées », c'est-à-dire la possibilité pour certains pays d'aller ensemble de l'avant dans tel ou tel domaine sans être empêchés par les autres. Et, là encore, chacun campe sur ses positions. Les eurosceptiques - Britanniques et Scandinaves en tête - craignent que ne se profilent, derrière cette réforme, le « centre de gravité » de Joschka Fischer ou le « groupe pionnier » de Jacques Chirac... En clair, une Europe à deux vitesses qui les laisserait en queue de peloton.

Reste cette question de fond : un énième bricolage des institutions ne va-t-il pas desservir l'Europe ? N'aurait-il pas été préférable d'opter pour une réforme plus ambi-

tieuse, dans le sillage du débat constitutionnel qui s'est amorcé ces derniers mois à travers les propositions de plusieurs hommes politiques et dirigeants européens ? A Paris, on répond qu'à trop charger la barque on risquait de la faire chavirer. Les Français, qui veulent un compromis à Nice, si minimaliste soit-il, reprochent, mezzo voce, à Joschka Fischer de leur avoir compliqué la tâche avec son discours du mois de mai, à l'université Humboldt. « Une majorité d'Etats membres, affirme-t-on, récusent cette démarche constitutionnelle. Elle ne séduit que l'Allemagne, l'Italie et la Belgique. Les autres sont soit tièdes, soit carrément hostiles. Mieux vaut donc faire preuve de pragmatisme. » Le débat est pourtant loin d'être clos. Le 21 septembre dernier, l'Allemand Gerhard Schröder et l'Italien Giuliano Amato suggéraient ensemble que soit convoquée, après le sommet de Nice, une nouvelle Conférence inter-gouvernementale. Qui serait, cette fois, chargée de donner à l'Europe une Constitution. ●



Dominique Lagarde



L'ÉPHÉMÉRIDE
DE CLAUDE ALLÈGRE



L'Europe olympique

Les Olympiades de la chimie sont organisées tous les ans pour désigner les meilleurs parmi les lycéens férus de chimie. Telle était du moins la tradition. Mais, en fait, ces olympiades scolaires ne pourront plus désormais porter ce nom. Les véritables olympiades de la chimie, les vraies, les authentiques, viennent de s'achever à Sydney dans un grand feu d'artifice éblouissant (encore de la chimie !). Qui, en effet, osera dire que ces Jeux olympiques de Sydney n'ont pas été ceux où les plus adroits chimistes du monde se sont affrontés, par athlètes interposés ? Où, malgré le rideau de fumée des contrôles et des sanctions, l'habileté à fabriquer les dopants les plus efficaces et les plus indétectables a été le véritable enjeu ?

Jamais le dopage n'a été si présent. Il suffit de regarder certains athlètes, de comparer les performances inattendues, de comptabiliser les blessures, les abandons, les déroutés et les succès soudains pour être éclairé. Même si le contrôle a été plus actif que jamais, chimie contre chimie, ni vu ni connu, la molécule furtive a toujours le dessus. L'argent est désormais tellement omniprésent que tout est bon pour obtenir une précieuse médaille (pauvre quatrième !). A ce train, on craint le pire pour demain. A ce rythme, après la chimie, la génétique suivra. A quand les manipulations génétiques sur les sportifs ? Les progrès de la thérapie génique les rendront possibles. Le futur Ian Thorpe aura peut-être les pieds palmés et, peut-être même, dans un avenir plus lointain, des branchies d'appoint !

Est-ce parce qu'ils sont conscients de ces dérives que les organisateurs admettent lors de chaque olympiade des sports confidentiels ou des spécialités de plus en plus compliquées (dont on ne parle d'ailleurs que si quelques Français y excellent) ? Ces athlètes-là sont encore purs et préfèrent le jus d'orange aux amphétamines.

Dans cette « lutte active » et innovante pour repousser les limites du dopage, voici quelques suggestions pour les Jeux olympiques d'Athènes, en 2004. D'abord, il faudra admettre la pétanque : les joueurs ne se dopent pas, si ce n'est au pas-tis ; ils supportent le stress et le soleil sans EPO ! On peut penser aussi au skateboard, au hockey sur patins à roulettes, au rolling, à la pelote basque, au jeu du tambourin, voire aux joutes sétoises. On repoussera d'autant les limites du dopage, oublié dans le faste des cérémonies, le strass et les paillettes des bouquets de clôture.

Faut-il pour autant boudier ces Jeux ? Au risque de paraître paradoxal, je ne le crois pas. Dans un monde qui a besoin de croire en quelques transcendances, le sport reste

un merveilleux symbole. Quels qu'en soient les dessous.

Combien d'enfants, demain, pratiqueront le sport parce que, dans leur pays, tel ou tel champion aura rapporté une médaille ? Le symbole des athlètes essayant de se dépasser, d'être le meilleur, dans des compétitions où une certaine camaraderie subsiste, demeure merveilleux. Et la télévision est dans son meilleur rôle. On veut même croire que certains sports « classiques » échappent encore à la déferlante chimique tant les champions ont l'air heureux et équilibrés. Laissez-moi y croire vraiment.

Si je n'absous personne, je reste malgré moi l'un de ces enfants ravis, enchantés et parfois fascinés par les jeux du stade. Mais, puisque j'ai décidé d'accepter la réalité et de profiter de sa meilleure part, je m'interroge. Au-delà de la chimie, qui a gagné ces jeux ? On nous a abreuvés chaque jour d'une comptabilité de médailles tendant à montrer la grandeur de la France, au point de donner une image tronquée des compétitions. Jamais le

Qui osera dire que ces JO n'ont pas été ceux où les plus adroits chimistes du monde se sont affrontés par athlètes interposés ?

nationalisme, voire, ici et là, le chauvinisme, dans les médias n'a été si grand. Etait-ce à cause de l'éloignement, qui obligeait au différé et au raccourci ? Etait-ce le signe que, décidément, les JO deviennent une grande foire mondiale où les nations exhibent leurs muscles ? Mieux vaut les Jeux olympiques que les défilés militaires. Si l'on accepte cette compétition entre les nations, alors utilisons-la. Et disons clairement qui a gagné ces Jeux olympiques, comptabilisés en médailles. Personne ne l'a réellement dit. Le vainqueur, le grand vainqueur des JO, c'est l'Union européenne. Avec plus de 200 médailles, elle surpasse d'un facteur deux les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Australie et l'Afrique. Pourquoi ne

pas l'avoir dit et montré ? Pourquoi les athlètes européens ne portaient-ils pas en surimpression sur leur maillot un écusson bleu étoilé, comme l'avait suggéré Helmut Kohl ? Pourquoi, à chaque victoire d'un Européen, n'a-t-on pas vu monter au mât le drapeau bleu étoilé et entendu *L'Ode à la joie* en plus des drapeaux et hymnes nationaux ?

Je partage l'avis de l'entraîneur de football Guy Roux lorsqu'il dit que la Coupe d'Europe des clubs a fait beaucoup pour la construction européenne. Le sport est devenu un vecteur d'idées. Utilisons-le ! C'est comme cela qu'on construira la vraie Europe, celle des cœurs. Qui croira en l'Europe si nous n'y croyons pas nous-mêmes ? Qui appréciera sa force et sa puissance si nous n'apprécions pas ses succès ?

Si nous ne portons pas l'Europe nous-mêmes, faut-il s'étonner que notre monnaie se déprécie ? ●

allegre.express@ipgp.jussieu.fr

